



COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU GEST05 DU JEUDI 10 DECEMBRE 2015

Le Conseil d'Administration du GEST 05 s'est réuni ce jeudi 10 décembre 2015 à 17 heures à la Maison de la Santé au Travail à Gap.

Participaient à cette réunion :

Administrateurs Employeurs :

Hervé BUISSON, Hôtel ALLIEY
Nicolas CHABRAND, SAS Ragoucy
Stéphane CHOLLOT
Jean-Michel PEYLA, Président
Frédéric SPAGNOU, ARD

Administrateurs Salariés :

Corinne PIZZELLA, FO

Etaient excusés :

Vincent BOMBAIL, Pharmacie
Bernard FAUVEL, ADAPEI La Source
Christian MABBOUX, Prenot-Guinard
Xavier RICHIERO, AXA Assurances
Michel VRINAT, RD Technologies

Catherine REGNIER-SALLE, Directrice

Etaient excusés :

Michel BOREL, CFDT
Patrick FISEL, CGT
Hervé GERMAIN, CFTC
Marc GIULJ, FO
Chantal LI'PATOFF, CFE-CGC
Michelle TOLLA, CFDT

Salariés GEST05 :

Présents : Docteurs Gérald MAGALLON, Hervé TERRACOL

Excusés : Docteurs AYASSE-JAUBERT, GRAVIER et Christine BELLINO (DRE)

Le Président Jean-Michel PEYLA remercie les membres présents.

3 pouvoirs ont été transmis :

- Michèle TOLLA et Michel VRINAT donnent pouvoir à Jean-Michel PEYLA
- Christian MABBOUX à Frédéric SPAGNOU.

1 – Rapport d'activité du service

Cf. ppt présenté et document remis.

Le rapport d'activité n'appelle pas de commentaire particulier.

2 – Présentation de l'action « Gestion des événements graves »

Cf. rapport d'activité et annexes + ppt

Il s'agit d'une action innovante présentée par Sandra DELAURAT Psychologue du travail du GEST05.

Très appréciée par les membres présents, en attente de la mise en œuvre effective au plus tôt.

Les administrateurs suggèrent d'interroger l'inspection du travail, ou la gendarmerie, ou la CARSAT pour avoir une idée du nombre de décès sur le lieu de travail ou en trajet travail. Un accord de principe est donné pour présenter cette action (« procédure » et modalités d'intervention) lors de réunions de branches.

3 – Embauche de 2 médecins en CDI + 1 médecin en CDD

Au 21/09/2015 : Accueil de Nathalie HUSS, Médecin du travail – CDI 3 jours/semaine

Au 28/09/2015 : Accueil de Céline GALLOT, Médecin collaborateur – CDI 2 jours/semaine jusqu'au 31/12/2015 puis 3 jours/semaine jusqu'au 31/08/2016, puis 4 jours/semaine à compter du 1/09/2016 (entrée en formation à Grenoble).

Embauche en renfort d'Alice CRETTE en CDD de janvier 2016 à février 2016 pour accompagner Céline GALLOT dans la prise de connaissance des entreprises à suivre.

Avis favorable des administrateurs pour cette embauche.

4 – Avenant dérogatoire à l'agrément

Approbation de la mise en œuvre de l'avenant.

L'estimation des changements d'effectifs à suivre (un salarié donné dans une entreprise donnée) montre un turn over significatif : environ la moitié de l'effectif change sur une période de 4 ans.

Ceci met en évidence le poids que représentent les « visites d'embauche ».

Une réflexion est en cours au sein de l'équipe pluridisciplinaire pour déléguer certaines visites d'embauche aux infirmiers.

Les administrateurs approuvent cette orientation et suggèrent d'étudier toutes les possibilités permettant de limiter ces visites effectuées par le médecin.

Un accord de principe est donné pour négocier une dérogation auprès de la CPID sur ce point.

5 – Estimé réalisé 2015 – Cotisations 2016 – Budget 2016

L'estimé réalisé au 30/09/2015, montre une dégradation sérieuse des comptes due à des recettes moindres (2.483K au lieu des 2.610 budgétés). De ce fait le résultat courant plonge à -77K.

Cette baisse des ressources de l'ordre de 8%, n'est pas corrélée à la baisse de l'effectif en charge (moins de 1%).

La vente des anciens locaux en cours d'année a permis de rentrer un revenu exceptionnel qui « sauve l'exercice ».

Cette situation suscite l'inquiétude des administrateurs.

Le débat s'ouvre sur la nécessité d'augmenter les cotisations, sachant que les postes de charge ne laissent que très peu de marge de manœuvre, la masse salariale représentant 80%.

Les administrateurs s'accordent de manière unanime pour envisager une augmentation des cotisations dès 2016.

Ils suggèrent les actions suivantes :

- Accepter un budget 2016 déficitaire au maximum de 100K
En 2 ans le produit exceptionnel de la revente des anciens bureaux aura été consommé
- Travailler sur une augmentation du niveau de cotisation, l'ordre de grandeur est de passer de 0,40 à 0,42% soit +5% tout en conservant des doutes sur le niveau 2016 de la masse salariale servant de base au calcul
- Obtenir une analyse fine de la baisse de cotisation constatée diminution de la masse salariale du département, fuite des « gros » salaires, augmentation des « clients douteux », des cessations d'activité,...).

Revenir à un équilibre dès 2016 aurait conduit à une augmentation des cotisations d'environ 8%, ce qui semble à tous impossible. Toutefois, sauf retournement rapide du contexte économique et reprise de l'emploi dans le 05, une nouvelle augmentation des cotisations sera à prévoir en 2017.

A noter qu'un taux de 0,42 % maintiendrait le GEST05 parmi les départements de PACA ayant le niveau de cotisation dans les plus bas, avec le Var (le 06 est à 0,5% et les Bouches du Rhône à 0,70%).

Des simulations sur la base des hypothèses suivantes seront faites :

- Augmentation de 0,40 à 0,42% de la masse salariale plafonnée
- Augmentation de la valeur plancher de 71 € à 75 €
- Augmentation de 10 euros de la visite pour les intérimaires, soit à 95 €.

Les échanges portent sur la stratégie de communication à déployer. Les augmentations envisagées passeraient probablement inaperçues pour la plupart des entreprises, mais pourraient également susciter des « levées de bouclier » de la part de certains employeurs.

Il est décidé de convoquer une AG extraordinaire avant le 15 janvier 2016, au regard des statuts et afin de ne pas risquer d'avoir des plaintes pour vice de procédure, pour valider les recommandations du CA.

Enfin, les administrateurs, dans la perspective d'un éventuel retour à la cotisation per capita, demandent à disposer d'un argumentaire synthétique afin de pouvoir faire du lobbying auprès des branches professionnelles, dans le but que la loi soit reconsidérée et que latitude soit laissée aux SSTI pour maintenir des cotisations à la masse salariale.

6 – Situation de l'adhérent ADAPEI La Source

Les administrateurs privilégient une médiation par l'inspecteur du travail, sans pur autant accepter les exigences en dehors de toute cohérence.

7 - Renouvellement des administrateurs.

FO devrait proposer un ou une remplaçante, suite au souhait de Corinne PIZZELA de ne pas renouveler son mandat de trésorière.

Par ailleurs, un appel sera lancé auprès de l'UPE, afin qu'elle présente un candidat pour prendre le mandat laissé par Bernard FAUVEL, qui part à la retraite.

En ce qui concerne la candidature éventuelle de Jean-Claude EYRAUD, représentant l'UDESS (soit près de 20% de l'emploi dans le 05), les administrateurs considèrent que celle-ci n'est pas crédible, en tant que représentant employeur.

8 - Renouvellement du commissaire aux comptes

Accord de principe pour renouveler le commissaire actuel, Philippe ZUOLO, qui connaît bien de service même si un appel d'offre permettrait probablement de diminuer le montant des honoraires.

En l'absence d'autre question, le Président propose de lever la séance et remercie les administrateurs présents et les médecins du GEST05.

Fait à Gap, le 17 décembre 2015

Jean-Michel PEYLA
Président

Corinne PIZZELLA
Trésorière